

## La danse européenne des ministres

2014 S'OUVRE SUR UNE IMPRESSION DE DÉJÀ VU. UNE MENACE D'ACTION D'AMPLEUR PORTÉE PAR LE SNCTA CONTRE L'ACTION DE LA COMMISSION SUIVIE DE PRÈS D'UNE CORRESPONDANCE MINISTÉRIELLE VERS CETTE DERNIÈRE. MÊME MUSIQUE, MÊME CHORÉGRAPHIE, SEULS CHANGENT LES PARTENAIRES. EXIT L'ALLEMAGNE, C'EST AVEC L'ESPAGNE ET L'ITALIE QUE DANSE MAINTENANT NOTRE GOUVERNEMENT. MAIS AU FOND QUELLES AVANCÉES ET QUELLES GARANTIES CONTRE LES ASSAULTS DE LA COMMISSION ?

### Dissuasion vs démonstration

Printemps 2013, la mobilisation se construit au sein de la DGAC contre les derniers projets de la Commission européenne. L'ETF prend l'initiative d'un mouvement de protestation au niveau européen le 12 juin 2013. Ce mouvement est principalement orienté contre le projet SES2+ et notamment la séparation opérateur — régulateur. Le SNCTA, principalement préoccupé par les risques portés par l'élaboration du plan de performance RP2, recherche le moyen le plus efficace de combattre ce qui se profile comme étant une entreprise d'assèchement des ressources de la DSNA pour la contraindre à se réformer dans le sens souhaité par la Commission : moins-disant social, abandon des missions de service public, marchandisation du contrôle aérien.

Le SNCTA estime dès lors que manifester ne suffit pas et qu'il est nécessaire de dissuader par une action d'ampleur.

- ♦ Il dépose trois jours de grève qui encadrent l'action de l'ETF.
- ♦ Il est reçu le 10 juin par le directeur de cabinet de monsieur Cuvillier.
- ♦ Il obtient, le 11 juin, un courrier cosigné du ministre des transports allemand indiquant que les projets de la Commission ne sont « ni utiles, ni souhaitables ».
- ♦ Il mène avec succès la grève le 11 et assume, quasiment seul, la couverture médiatique du mouvement.
- ♦ Il donne à la grève du 12 juin une ampleur inespérée.

Il permet en somme aux contrôleurs, mais aussi à tous les personnels de la DGAC, de marquer un point dans le difficile combat qui nous oppose à la Commission...

Hélas, il constate aujourd'hui que ce point n'est pas décisif !

### Lettres vs décisions

Huit mois donc que notre gouvernement a communiqué dans le sens voulu par le SNCTA et les autres représentants des personnels. Mais aujourd'hui quel constat, quelles garanties ?

Le SNCTA n'a pas arrêté le 13 juin son action contre les projets de la Commission. Il a utilisé tous les vecteurs à sa disposition pour que les déclarations d'intention des ministres français et allemand trouvent leur concrétisation dans des actes forts et déterminants s'opposant aux dérives de la Commission. S'il n'a pas été le seul à persévérer, la CGT et la CFDT notamment ont conduit, à leur façon, des actions en manifestant devant le parlement européen, le SNCTA a décidé de poursuivre dans la fermeté tout en restant ouvert au dialogue. Fermeté qu'il a su initier avec ses alliés de l'ATCEUC en octobre, dialogue qu'il a su conduire avec la Commission lorsque celle-ci a fait mine d'entendre nos préoccupations.

Le SNCTA croit en la valeur des engagements et a déjà accordé sa confiance... Il sait aussi que la communication ne vaut rien sans action. Cela est valable tant pour les organisations syndicales que pour les pouvoirs publics. Pour ces derniers, l'heure n'est plus à la communication, mais à l'action. Le SNCTA, lui, ne se contentera pas d'un mauvais *remake* de la lettre franco-allemande, même plus ensoleillé !

Le SNCTA revendique une feuille de route claire compilant les engagements du Gouvernement, contrant les dérives de la Commission et garantissant un financement des activités de la navigation aérienne à la hauteur des enjeux techniques et humains à venir. Le SNCTA agira avec le soutien d'une majorité de contrôleurs qu'il sait en mesure de se mobiliser pour protéger leur avenir et celui du service public auquel ils tiennent.

Le SNCTA ne considère plus les correspondances successives de notre ministre coécrites avec ses homologues allemand puis italien et espagnol... ou autres, comme une réponse suffisante aux projets de démantèlement de la DSNA programmés par la Commission. Si, comme il se plaît à l'écrire régulièrement, notre ministre est convaincu du bien fondé de nos revendications, alors il revient à l'État d'assumer fermement ses positions en renvoyant la Commission dans l'espace qu'elle n'aurait jamais du quitter, celui des marchés.

SEMAINE D'ACTION DU 27 AU 31 JANVIER — ENSEMBLE POUR NOTRE AVENIR ET NOS VALEURS